

5163  
769

УНИВ. БИБЛИОТЕКА  
Р. И Бр. 12869

# LETTRES INÉDITES

DE

# FRÉDÉRIC GENTZ

A SIR FRANCIS D'IVERNOIS

(1798-1803)

---

Les lettres qu'on va lire appartiennent à l'époque la plus mouvementée de la vie de Gentz. La première, datée du 20 mars 1798, fut écrite quelques mois à peine après le fameux Mémoire au roi Frédéric-Guillaume de Prusse, qui avait rendu célèbre le nom de son auteur, et qui l'avait fait considérer comme un des réformateurs possibles de la Prusse en un sens libéral. Les autres lettres sont contemporaines de la publication du *Historisches Journal*, dans lequel Gentz combattait la Révolution et proposait à l'Europe d'adopter les institutions de l'Angleterre, pays dont il défendait également, non sans rétribution pécuniaire, les intérêts politiques. La dernière lettre, du 9 septembre 1803, est écrite par un Gentz qui est sur le point de s'attacher à l'Autriche, malgré les griefs qu'il formule contre le gouvernement de ce pays. Avant peu c'est lui qui sera chargé de la rédaction des actes les plus importants de la politique extérieure de l'Autriche, et son influence ne cessera de grandir.

D'Ivernois, à l'époque de cette correspondance, réside en Angleterre; il est, lui aussi, un agent secret du Gouvernement britannique. Il concentre dans ses mains une grande partie du mouvement anti-bonapartiste européen, et son activité ira toujours en grandis-

sant jusqu'à l'époque de la guerre de Russie, époque à laquelle il se rendra dans ce pays avec une mission officieuse du Gouvernement de Londres.

On voit, par le début de la première des lettres que nous publions ici, que d'autres lettres — probablement perdues — l'ont précédée. Cette correspondance a-t-elle continué après le 9 septembre 1803 ? Nous l'ignorons. En tout cas, Gentz ne parle pas de d'Ivernois dans ses *Tagebücher*, où pourtant il notait volontiers les lettres importantes qu'il recevait ou adressait. D'autre part, rien, dans les papiers de d'Ivernois, ne permet de penser qu'après cette date du 9 septembre 1803, il y ait eu brouille entre les deux hommes.

Les huit lettres de Gentz que nous publions, ainsi que la lettre de d'Ivernois à Gentz que nous y avons jointe, font partie des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

OTTO KARMIN

---

I

Berlin, ce 20 mars 1798.

Monsieur !

J'ai reçu successivement, d'abord la lettre très obligeante, par laquelle vous avez bien voulu m'annoncer l'envoi prochain de votre dernier ouvrage<sup>1</sup>, que j'attends avec impatience depuis que j'en espérais la publication d'après les gazettes de Londres ; ensuite les 256 premières pages que Msr. le comte de Tauenzien<sup>2</sup> a eu la bonté de m'apporter, enfin l'exemplaire complet du premier volume que vous m'avez fait parvenir par My Lord (*sic*) Elgin<sup>3</sup>.

Je devrais avant toutes choses vous exprimer, Monsieur, de la manière la plus forte et la plus vive, combien je suis sensible

1. SIR FRANCIS D'IVERNOIS, *Tableau historique et politique de l'administration de la République française pendant l'année 1797, des causes qui ont amené la révolution du 4 septembre et de ses résultats*, Tome I. A Londres, février 1798.

2. Bogislaw-Frédéric-Emmanuel, comte Tauentzien de Wittenberg, général prussien (1760-1824).

3. Thomas Bruce, comte d'Elgin et Kincardine (1766-1842), ambassadeur d'Angleterre à Berlin de 1795 à 1799.

au jugement que vous avez prononcé sur mes faibles efforts<sup>1</sup>, dans cet ouvrage, et dans celui que j'ai eu le plaisir de traduire<sup>2</sup>, et combien je me trouve honoré de la bonne opinion d'un des hommes les plus distingués parmi les écrivains politiques de notre temps : mais quand vous saurez quelle impression profonde vos ouvrages ont fait sur moi, je n'aurai plus besoin de vous dire à quel point j'ai été flatté par votre suffrage.

Je vous ai regardé, de tout temps, comme un de ces hommes trop rares aujourd'hui, dont l'autorité et les talents devaient servir, sinon de contre-poids aux systèmes funestes du jour, du moins de consolation aux esprits sages et bien organisés, dispersés encore ça et là dans ce naufrage presque universel de la raison humaine. Je voyais bien que malheureusement vous seriez trop faible pour vous opposer efficacement à un torrent, qui entraîne la moitié de l'Europe civilisée ; mais je jouissais de l'idée qu'il existait encore, au milieu de cet aveuglement inconcevable (et à ce qui paraît *incurable*), quelques hommes en état de juger les événements, de saisir les véritables points de vue, et de se rallier fortement à des principes nobles, purs et élevés : idée que tout ce qui m'environne depuis quatre ou cinq ans, m'avait presque fait perdre.

Je viens d'achever la lecture délicieuse de votre dernier ouvrage. J'y ai trouvé les mêmes lumières, la même chaleur, le même caractère enfin que j'ai admiré dans tout ce qui est sorti de votre plume. Si l'embarras des finances n'a pas produit seul la révolution du 18 fructidor, je suis parfaitement d'accord avec vous, qu'il a joué un rôle très important parmi les causes de cet événement funeste. Je souhaiterais que les vingt dernières pages de votre livre puissent être imprimées en lettres d'or, placées à l'entrée du palais de chaque gouvernement,

1. *Op. cit.*, p. 5. M. F. GENTZ de Berlin, « l'un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne ».

2. *Histoire de l'Administration des Finances de la République française pendant l'année 1796*, Londres 1796. — La traduction est intitulée : *Geschichte der französischen Finanzadministration 1796*. Uebersetzt und fortgeführt bis 1797, von Friedrich GENTZ. Berlin, 1797.

encore intact, et lues à haute voix deux fois par jour dans chaque conseil supérieur. Ceux qui sont dignes de vous entendre, pourront du moins dire un jour de vous :

*Si Pergama dextra  
Defendi poterint, etiam hac defensa fuissent.*

Le résultat de votre ouvrage est en général un résultat bien triste. Loin que la pénurie absolue du Gouvernement français, dont vous avez porté la démonstration à une évidence mathématique (et que le dernier rapport de *Villers*<sup>1</sup> du 12 février vient de confirmer de nouveau d'une manière irrésistible), loin que cette pénurie puisse me rassurer, elle m'effraye pour la tranquillité de l'Europe entière. Un gouvernement qui a des soldats et qui manque d'argent — n'est-il pas par cela même l'ennemi né de chaque partie du monde, où il peut espérer de trouver quelques écus ? Quelle perspective ! Et comme les événements de chaque jour légitiment les craintes de ceux qui savent apprécier la véritable situation des affaires politiques ! Sans doute, un gouvernement bâti sur une base aussi monstrueuse ne durera pas ; sa destruction est inévitable ; mais peut-on calculer l'immensité des maux dont il comblera l'humanité avant que cette destruction s'accomplisse ?

Après avoir fait l'essai de continuer votre histoire de l'Administration des Finances en 1796 jusqu'au mois d'avril 1797, c'était bien mon intention de la conduire plus loin, et de suivre sans relâche cette administration mémorable dans tous ses détails. J'avais rassemblé d'assez bons matériaux pour m'acquitter de cette entreprise. Maintenant que votre ouvrage a paru, j'y renoncerais, et d'autant plus volontiers que j'aurais été obligé de publier fort tard ce que j'aurais pu composer de ces matériaux. Étant nommé par le Roi actuel<sup>2</sup> à plusieurs commissions extraordinaires très importantes pour l'administration de nos affaires intérieures, je dois m'abstenir, du moins

1. François-Toussaint Villers, 1749-1806, membre puis président du Conseil des Cinq-Cents.

2. Frédéric-Guillaume III, monté sur le trône de Prusse le 16 novembre 1797.

pour les premiers six mois de cette année, de tout travail littéraire. Voilà, Monsieur, ce qui me prive aussi du plaisir de traduire votre dernier ouvrage, plaisir que sans cet empêchement majeur, je n'aurais certainement pas cédé à un autre. Si celui qui se charge de cette traduction est un homme digne de sa tâche, je m'empresserai de lui communiquer tout ce qui pourrait l'aider dans son travail, et j'ajouterai, si le temps me le permet, quelques notes pour fortifier, s'il est possible, l'impression que votre ouvrage devrait produire partout, et qu'il produira certainement sur un petit nombre de lecteurs éclairés et raisonnables. Au reste, les exhortations par lesquelles vous finissez cet ouvrage ne seront pas perdues pour moi : je ne discontinuerai plus les extraits, les notes, les rapprochements, enfin tout ce qui pourra servir un jour à écrire l'histoire de cette république abominable ; et quoique occupé depuis longtemps d'un ouvrage de longue haleine sur les premières années de la révolution (ouvrage dont l'exécution pourrait bien, à la fin, surmonter mes forces) aussitôt que vous serez résolu de laisser tomber entièrement le fil de vos travaux (époque qui ne saurait être trop reculée) je tâcherai de le relever.

J'écris cette lettre le jour même où les gazettes nous annoncent l'entrée des Français dans la ville de *Berne*<sup>1</sup>, et les horreurs qui suivirent de près cet événement déplorable. C'est depuis la paix de Bâle celui qui m'a le plus douloureusement affecté. Aussi il me paraît que tous les autres crimes politiques des Français s'évanouissent quand on les compare à la conduite inouïe dont il se sont rendus coupables envers la Suisse. Si un gouvernement paternel, respecté jusqu'à ces jours de délire par l'Europe entière, si trois cents ans d'un bonheur presque parfait, si même la plus haute prudence et une neutralité poussée jusqu'au scrupule de la part des gouvernants n'ont pu garantir les habitants de ces pays des horreurs qu'ils éprouvent dans ce moment, quel est le peuple qui puisse se croire à l'abri des principes infernaux de la politique révolutionnaire ?

1. Berne avait capitulé le 5 mars 1798.

Vous n'aviez que trop justement calculé quand vous nous annonciez que la Westphalie cis-rhénane ne tarderait pas à être attaquée par les exploits de la propagande. Le courrier d'hier nous a apporté la nouvelle d'un soulèvement dans le comté de *Marck*, et de quelques symptômes d'un autre dans la principauté d'*Ostfrise*. Le premier de ces événements, auquel une querelle très insignifiante a donné naissance, a été jugé assez dangereux pour qu'un régiment entier ait reçu l'ordre de se mettre en marche; le second, quoique moins considérable et étouffé au premier moment, a cela de remarquable qu'il a été produit par un écrit incendiaire, vomi des frontières de la Hollande sur un pays jusqu'ici fort tranquille, et fort heureux sous la domination prussienne. — En Italie le bouleversement avance avec une rapidité effroyable : sans vouloir être un prophète de malheur, je suis intimement persuadé que dans moins de six mois le roi de Sardaigne, le grand-duc de Toscane, et le roi de Naples<sup>1</sup> — auront régné. Lisbonne sera la proie du Directoire avant la fin de l'été prochain. — Les Français font tout au monde pour faire pénétrer leur doctrine empoisonnée dans le cœur de la Hongrie et même dans l'empire des Turcs, leurs fidèles alliés, par le canal de la Dalmatie et des îles autrefois Vénitiennes, qu'on a eu la lâcheté de leur céder. — Et comme on se moquait partout, comme on criait à l'exagération, à la déclamation etc. quand Mr. *Mallet-Dupan*, et quelques autres hommes plus clairvoyants que leurs contemporains, osaient prédire il y a six ans *que cette révolution ferait le tour de l'Europe!*

Vous vous tromperiez bien cruellement, Monsieur, si vous fondiez encore la moindre espérance sur la sagesse et l'énergie du Gouvernement prussien. Je prendrai la liberté de vous parler franchement sur ce sujet : je le dois à un homme qui a si bien mérité de la bonne cause. — Le Roi est un prince des meilleures dispositions : il est laborieux, juste, excellent économe, bon et affable envers tout le monde; si dans

1. Le mot *Naples* recouvre le mot *Prusse*.

un moment aussi critique que le moment actuel, il était entouré d'hommes capables d'apprécier le danger et de le braver, il ferait peut-être quelque chose contre l'ennemi commun de tous les gouvernements, et je crois fermement que, tout affaibli qu'il doive se sentir du côté des ressources pécuniaires, il *pourrait* encore rendre des services à l'humanité. Mais, malheureusement, ce n'est pas là la situation dans laquelle il se trouve.

D'abord notre département des Affaires étrangères est littéralement à genoux devant le Directoire. Si l'envoyé de France nous ordonnait de faire sortir de la ville tel ou tel jour toute la garnison de Berlin, on démontrerait au Roi que les circonstances ne permettaient guère de s'opposer à la volonté du citoyen Caillard<sup>1</sup>; et elle sortirait. De l'autre côté, si on pouvait sauver la ville de Londres elle-même d'une conflagration universelle, en faisant marcher deux mille hommes d'ici à Hambourg, croyez-moi, Monsieur : ils ne marcheraient pas. — Vous ne sauriez vous imaginer toutes les humiliations, grandes et petites, que nous avons essuyées à l'occasion de républicaniser le duché de Gueldres et la province de Clèves<sup>2</sup>, avant la cession formelle qui ne pouvait se faire qu'à Rastadt. Eh bien ! Ces Français ont organisé (ce qui veut dire : *désorganisé*) ces provinces, malgré les protestations les plus vigoureuses des Administrations locales, ces protestations ne trouvant jamais le moindre appui dans le ministère. — Il y aurait un livre à faire de toutes ces abominations.

La masse des habitants de ce pays se divise, par rapport aux principes politiques, en deux sections très inégales. La grande, la très grande majorité est dans une indifférence, dans une apathie absolue, même, pour la plupart, dans une ignorance grossière relativement aux affaires étrangères ; elle ne soupçonne pas même le danger qui nous menace. Il faut ranger

1. Antoine-Bernard Caillard (1737-1807), ministre plénipotentiaire de France à Berlin (1795-1800).

2. Par le traité de Bâle des parties de Gueldres et de Cleves avaient été cédées à la France.



dans cette classe — je le dis avec douleur, mais vous en croirez un homme qui a eu l'occasion d'étudier ses compatriotes dans tous les rangs, — presque tous nos grands fonctionnaires publics, les ministres d'État et les conseillers supérieurs des départements des Finances, de la Justice, de la Guerre, de tous ceux en un mot, qui ne sont pas obligés de s'occuper immédiatement de la politique; il faut y mettre ensuite une majorité immense de notre noblesse, et à peu près tous les généraux et officiers de l'armée. En voilà pour la première classe et la plus nombreuse. L'autre, qui se compose du petit nombre d'hommes qui lisent, qui pensent, qui suivent les événements, est encore divisée très inégalement. La majorité la plus décidée de cette classe tient aux principes révolutionnaires. Malheureusement presque tous les hommes de lettres sont atteints de cette maladie; elle est même très naturelle dans un pays, où la philosophie purement spéculative a fait des progrès vraiment admirables (progrès dont les étrangers de tous les pays ne se doutent guère) et où en même temps la connaissance pratique des hommes, et surtout la science des gouvernements a été prodigieusement négligée. Vous pouvez toujours compter de trouver parmi dix hommes de lettres en Allemagne, neuf révolutionnaires; et parmi ces derniers quatre ou cinq révolutionnaires enragés. Vous ne sauriez croire, Monsieur, dans quelle position étrange, et quelquefois très critique, cet état des choses me jette moi-même. Comme ceux qui sont (ou qui doivent du moins être) dans les bons principes, ne savent rien, ne lisent rien, ne s'inquiètent de rien, et comme ceux qui prennent quelque part aux événements sont presque tous d'un système bien opposé au mien, je suis ici, pour ainsi dire, seul de mon parti; et il manque très peu que je ne me trouvasse réduit à mes méditations solitaires, aux livres, et aux gazettes.

J'attends, en tremblant, l'issue des préparatifs pour la descente en Angleterre. C'est là le dernier coup, celui qui décidera du sort de la société civilisée. Si ce coup manque, je crois qu'il en résultera trois effets bien précieux : 1° que la stabilité

de la forme du Gouvernement d'Angleterre sera assurée pour un demi-siècle — bienfait pour l'humanité, auquel à mon avis nul autre n'est comparable dans les circonstances actuelles ; 2° que la France perdra, même aux yeux des plus passionnés de ses admirateurs, *quelque chose* de sa considération ; 3° que le désordre des finances montera au point d'amener une nouvelle crise, et par cela même quelque chance favorable aux intérêts de ceux qui détestent le Gouvernement prétendu-républicain de ce pays si malheureux au milieu de ses triomphes. — Mais, si cette entreprise atroce pouvait réussir — si, comme l'a dit Lord *Mornington* dans ses beaux vers qu'il a légués à l'Angleterre, en allant prendre le gouvernement des Indes,

*versis victoria fatis*

*Annuerit SCELUS EXTREMUM, terrâque subactâ*

*Impius oceani imperium fœdaverit hostis,*

alors — mais l'imagination succombe à l'idée de cet abîme de malheurs.

Je m'apperçois à la fin que cette lettre s'est prolongée d'une manière un peu indiscrète. Pardonnez, Monsieur, si j'ai abusé de votre bonté. Je n'aurais pas eu le courage de vous dire plusieurs choses que vous trouverez dans cette lettre, si elle ne vous était pas transmise par la voie sûre de l'ambassade anglaise ; et j'ai voulu profiter de l'occasion. Si la franchise avec laquelle je vous ai parlé ne vous a pas déplu, veuillez bien m'en informer par quelques lignes. Vous ne sauriez croire à quel point m'intéressera tout ce qui me viendra de vous.

Agréez l'assurance de ma haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-dévoué serviteur,

GENTZ.

## II

### *Lettre de Francis d'Ivernois à Frédéric Gentz.*

[Cette lettre est la réponse de d'Ivernois à la lettre de Gentz du 20 mars 1798, comme le texte même l'indique. Bien qu'elle ne porte pas de date, elle est évidemment du mois d'avril 1798, puisque

d'Ivernois parle à Gentz de sa lettre du « 20 du mois passé ». Elle est probablement postérieure au 14 avril, car dans le recueil intitulé par Auguste d'Ivernois *Copie de lettres et de mémoires de mon père*, elle suit immédiatement une lettre datée du 14 avril 1798 (pp. 80-82).]

J'ai reçu avec un mélange indicible de plaisir et de peine la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois passé. Vous m'adressez des compliments trop flatteurs pour que je puisse essayer d'y répondre. Je me bornerai à vous indiquer l'effet, c'est que vous m'avez rendu le courage, et que depuis dix jours je viens de me remettre avec un nouveau zèle au travail de mon second volume auquel j'avais à peu près renoncé en raison de l'aridité du sujet et par la crainte de ne pas trouver sur le Continent des lecteurs qui missent assez d'intérêt à la question des finances. Je ramasse déjà les matériaux du troisième chapitre, celui du produit de tous les impôts réguliers rentrés pendant l'an V ; c'est là que j'aurai une belle occasion de faire par l'histoire l'application de cette grande vérité que vous avez indiquée dans votre lettre au roi de Prusse, qu'un nouvel impôt, mis brusquement sur les peuples, leur paraît souvent dix fois plus pesant que celui qu'il remplace quoiqu'il le soit beaucoup moins. Les ministres n'ayant pas présenté cette année leur compte rendu, ils m'ont laissé cette tâche, qui n'est pas très facile, mais que je mènerai presque au terme, et vous-même serez peut-être étonné d'apprendre que tous les revenus réguliers n'ont fait entrer pendant l'an V que 140 millions dans les coffres de la trésorerie républicaine, et ses ressources extraordinaires 150, dans lesquels les paiements nationaux et les coupes des forêts entrent pour les deux-tiers, de sorte que la République n'a eu en recettes effectives et métalliques que 290 millions, pour faire face à des dépenses qui se sont élevées à 1.330, savoir : 290 ordonnées et acquittées, 800 de dépenses arriérées et qui s'acquittent maintenant pour la plupart en inscriptions, et 240 en contributions des ennemis et des alliés en nature ou en argent, consommés sur les lieux par les armées.

Ce résultat, dont je fournirai les preuves arithmétiques, me confirme de plus en plus dans l'espoir que la machine arrive rapidement à sa détracation et qu'elle ne pourra pas cheminer longtemps, à moins que ses voisins ne la laissent alimenter à leurs dépens. Auront-ils la lâcheté de le lui permettre? Voilà ce dont dépend le sort de la civilisation du monde.

Je ne peux vous dire à quel point j'ai été affecté de ce que vous me dites des progrès de l'esprit révolutionnaire dans les contrées qui vous environnent. Je ne crois pas convenable de m'étendre ici sur ces affligeants détails. Mon unique espoir est que vous continuerez à être le Burke de l'Allemagne, et que vous aurez la gloire d'ouvrir encore les yeux de vos compatriotes sur les dangers qui les menacent et qu'on ne peut plus détourner qu'en allant au-devant d'eux.

J'ai un tableau bien plus consolant à vous faire de ce pays-ci. Il est inconcevable combien l'esprit public s'y est amélioré et quel énergique essor il a pris depuis que les gouvernants français ont eu l'extravagance de dire qu'il n'y avait plus de paix pour les Anglais que dans leur destruction. Tous les cœurs semblent à l'unisson et vous pouvez être sûr qu'à l'époque où vous recevrez cette lettre, il y aura dans les trois royaumes près de quatre cent mille hommes armés, et j'ose vous répondre que, si le moment de l'épreuve arrive, l'Anglais déploiera une bravoure personnelle et un dévouement qui fera la honte du Continent et l'un des plus beaux triomphes de la liberté. L'événement prouvera aux administrateurs des autres nations vaincues et humiliées ce qu'on aurait pu attendre d'elles, si elles avaient eu à leur tête des chefs bien pénétrés de la grandeur du danger, également déterminés à ne point le dissimuler et à le braver.

Grâce à l'élan de l'esprit public, à la réunion de tous les partis et à la vigueur des mesures prises, j'attends la déconfiture des Français, s'ils abordent sur ces côtes avec une pleine et entière confiance. C'est alors aussi que j'espère, comme vous, une crise qui pourra sauver l'Europe, si ses chefs ouvrent les yeux et profitent de cet événement pour briser les chaînes que



leur prépare aujourd'hui la France. C'est aussi cet espoir qui a contribué à me faire reprendre mon travail, afin d'avoir quelque chose de prêt pour cette grande époque.

J'apprendrais avec grand plaisir qu'il se fût trouvé à Berlin quelqu'un qui eût entrepris la traduction de mon dernier écrit, et si vous avez le temps d'y jeter quelques notes, je vous prie très instamment, Monsieur, d'y relever et corriger ceux de mes calculs où j'aurai pu tomber dans quelque exagération. Quand on a un but aussi noble que le nôtre, on l'annoblit encore en relevant mutuellement nos erreurs réciproques, et c'est ainsi surtout que nous pouvons convaincre nos lecteurs qu'il n'est point question de secte entre nous, et que nous ne cherchons que la vérité.

Je présume que le travail dont je vais m'occuper me tiendra au moins deux mois, encore faudra-t-il pour cet effet que je n'obtienne point la seule faveur que j'aie jamais demandée au gouvernement de ce pays-ci, celle de me donner un mousquet et de m'assigner un poste sur la côte.

Je ne vous parle point du sort de la Suisse et de celui de la malheureuse Genève, qui m'a prouvé que j'étais plus Genevois que je ne le croyais <sup>1</sup>.

### III

Monsieur !

Si j'ai tardé aussi longtemps de vous présenter mes remerciements bien sincères de toutes vos bontés pour moi, c'était plutôt la faute des circonstances que la mienne. Affaibli par une maladie qui m'a obsédée (*sic*) pendant deux mois, tourmenté d'une foule d'occupations différentes, et pressé par ma besogne périodique, j'ai remis d'une semaine à l'autre de remplir un devoir aussi doux pour moi ; et malheureusement j'apprends trop tard le départ du courrier de Mr. Grenville <sup>2</sup> pour pouvoir même aujourd'hui vous dire la moitié seulement de ce

1. Alinéa barré.

2. Thomas Grenville (1755-1846), ambassadeur d'Angleterre à Berlin en 1799.

que je m'étais proposé de vous dire, ou pour pouvoir vous communiquer toutes les idées que la lecture de vos lettres et de votre ouvrage a fait naître dans mon esprit.

J'ai reçu successivement tout ce que vous avez eu la bonté de m'adresser, vos lettres, les exemplaires de votre excellent ouvrage<sup>1</sup>, et celui de 1796 que vous m'avez envoyé en dernier lieu, et pour lequel j'ai des remerciements particuliers à vous faire. Vous trouverez dans un des cahiers que je prends la liberté de joindre à la présente, la traduction de votre morceau sur la décadence du commerce des Français; vous y trouverez aussi les motifs qui m'ont déterminé à insérer préféralement ce morceau, qui, tout admirable qu'il est, l'aurait cependant cédé à un des premiers chapitres, si l'étendue de ceux-ci ne m'avait empêchée (*sic*) de les choisir. Mais je me réserve d'en faire connaître l'importance au public d'Allemagne par des extraits.

Comme dans toutes les lettres que j'ai reçu (*sic*) de vous je ne trouve aucune mention de celle que j'ai eu l'honneur de vous adresser à la fin du mois de janvier, et à laquelle étaient joints les deux premiers cahiers de mon journal; je commence à douter, si cette lettre vous sera parvenue. Le libraire Fauche à Hambourg s'était engagé à vous la faire parvenir, et il m'avait même écrit qu'il s'était acquitté de cette commission par une personne très sûre. Ayez donc la bonté de me mander ce qu'il en a fait.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui de l'objet principal de votre ouvrage sur les finances de l'Angleterre<sup>2</sup>. Quoique je l'aie parcouru avec l'intérêt, ou plutôt avec l'avidité que m'inspire tout ce qui sort de votre main, je ne puis pas dire que je l'ai lu; et cet ouvrage doit être lu et médité. Je passerai quelques mois à la campagne, et m'étant bien proposé que cette lecture doit être la première et la plus intéressante des occupations dont je jouirai dans cette retraite, je vous ferai alors part dans

1. Probablement *Tableau des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français*. 2 vol., Londres, 1799.

2. *De l'administration des finances de l'Angleterre*. Londres, 1796.

une petite dissertation particulière de mes principes et de mes raisonnements sur un sujet que vous avez traité d'une manière si neuve et si habile.

Pour ce qui est de votre grand ouvrage de l'état de la France, je le regarde comme la leçon la plus salutaire qui pouvait jamais être adressée aux hommes de tous les pays, contre la séduction de l'esprit révolutionnaire et le penchant funeste pour les innovations. C'est un tableau par lequel vous avez bien mérité de la génération actuelle et de la postérité, plus effrayant que tout ce qu'on peut dire sur la marche et les événements de la révolution ; plus instructif que tous les raisonnements contre ses principes. Il n'y a eu de tout temps, comme vous le savez, Monsieur, qu'un seul point sur lequel nos opinions ne se sont pas entièrement rencontrées, et ce point-là (je vous le dis avec la franchise inséparable du respect et de l'admiration que vous m'avez inspirés) je le retrouve encore dans ce dernier ouvrage. Il est impossible de peindre avec des couleurs trop fortes toutes les plaies que cette malheureuse révolution a faite (*sic*) à la France : la diminution ou l'anéantissement des capitaux, la stagnation de l'industrie et du commerce, la dilapidation de la fortune publique, la perte du crédit, l'épuisement absolu dans lequel ce pays s'est précipité, et toutes les suites funestes qu'il doit produire relativement au bonheur et aux mœurs d'une nation privée de toutes les sources de prospérité et de moralité publique. Mais j'ai toujours cru que les conséquences que vous tirez de cet état déplorable, et les calculs par lesquels vous démontrez l'impuissance du *Gouvernement* mènent trop loin. J'ai été d'abord, et au fond je suis encore parfaitement d'accord avec vous sur les *principes* de vos calculs ; mais ici l'expérience a, pour ainsi dire, écrasé les principes. Autrefois on raisonnait juste en mesurant les forces d'un gouvernement sur les ressources intérieures du pays ; mais depuis quelque temps l'expérience paraît avoir établi un principe absolument neuf de l'économie politique, c'est que — toutes les fois qu'il s'agit d'un État considérable — il est impossible de calculer le degré d'épuisement

nécessaire pour paralyser entièrement la force publique. La sortie d'une escadre de 25 vaisseaux de ligne du port de Brest est un de ces événements qui paraissent insulter à la sagesse humaine. Je sais fort bien que cette entreprise, bien loin d'être un signe de prospérité intérieure, affaiblit de nouveau les bases de la richesse nationale et creuse plus profondément l'abîme dans lequel elle s'engloutit. Mais enfin, aurions-nous cru que le Directoire, dans la détresse pitoyable où il se trouve, saurait encore se ménager les moyens de faire cet armement ? J'avoue que je n'y conçois rien ; j'avoue que d'après tous les principes raisonnables ce monstrueux gouvernement *devrait* être à bout de toutes ses ressources ; mais je pense quelquefois, ne fût-ce que pour nous consoler, à la réflexion ingénieuse que faisait Msr. Mallet-Dupan dans son ouvrage de 1793<sup>1</sup>. « Il n'y a plus que les esprits faux qui aient raison, car l'histoire du temps est un tissu d'invraisemblances. »

C'est aussi de ce seul côté que votre ouvrage, d'ailleurs estimé et admiré comme il le mérite par les plus éclairés de nos ministres, a trouvé des contradicteurs dans la bonne classe (car vous devez vous attendre à être honoré de la haine de tous ceux qui sont plus ou moins amis des révolutions) ; j'ai tâché souvent de vous défendre de cette critique, en faisant remarquer que vous étiez bien loin d'annoncer le jour et l'heure, où le Gouvernement français arriverait à sa dissolution, et l'impossibilité de se maintenir longtemps dans une situation comme celle de la France. Encore ces jours-ci un homme respectable, et du petit nombre de ceux qui sont dignes de vous lire, m'a répondu : « Je *voudrais* qu'il ait raison sur ce point-là, comme il a raison sur tout le reste ; mais je ne le crois pas. »

Encore une fois, pardon de ma franchise ! Mais comme c'était la seule objection que des hommes d'un certain poids vous ont faite, la seule sur laquelle il me reste quelques doutes à moi-même, je crois que j'ai bien fait de ne pas vous la taire.

J'ai lu avec un intérêt mêlé de regrets les articles que

1. *Considérations sur la nature et la durée de la révolution de France.* Londres et Bruxelles, 1793.

Mr. de Montlosier<sup>1</sup> publie depuis quelque temps dans le *Courrier de Londres*. C'est sans contredit un écrivain distingué, et même un homme de génie que M. de Montlosier. Mais pourquoi, au lieu de donner au public des résultats clairs et lumineux, qu'il est certainement en état de fournir, s'enfoncette-t-il dans de vaines chimères, et s'entoure-t-il d'une obscurité qui paraît quelquefois volontaire? Pourquoi surtout offense-t-il le sens commun au point de dire que l'argent est un objet entièrement superflu pour les nations et les gouvernements? Que dit-on parmi vous de ces paradoxes?

Un autre objet qui me pèse sur le cœur, c'est le Journal de Mr. Peltier<sup>2</sup>. Heureusement je ne crois pas que ce Journal ait un public fort considérable, mais c'est toujours un malheur quand ceux qui défendent la bonne cause se persécutent et se détruisent mutuellement. Quelles sorties indécentes cet écrivain s'est-il permis contre Msr. Mallet-Dupan! Y a-t-il donc parmi les émigrés de Londres des personnes qui méconnaissent assez leurs propres intérêts pour applaudir à une telle conduite?

Je m'apperçois qu'il faut finir. Je prends la liberté de vous confier une lettre pour Mr. Balan<sup>3</sup>. Il m'a rendu un véritable service par la traduction d'un de mes morceaux; et je vous avoue que malgré tout ce que vous m'avez dit du mérite de cette traduction, elle a encore beaucoup surpassé mon attente. Je suis charmé d'apprendre que le département des Affaires étrangères rend justice aux talents et aux mérites de cet homme: j'entends dire tous les jours qu'on en est infiniment content; et certes, il y en a peu dans cette carrière que l'on pourrait mettre en ligne de comparaison avec lui. Est-ce peut-être Mr. Balan qui a traduit l'ouvrage

1. François-Dominique de Reynaud, comte de Montlosier (1755-1838), entra au *Courrier de Londres*, fondé par Calonne, en 1794, et le rédigea jusqu'en 1800.

2. Jean-Gabriel Peltier, ancien rédacteur des *Actes des Apôtres*, publia de 1794 à 1802 une revue *Paris*, suivie de *L'Ambigu* (1803-1820). Il mourut en 1825.

3. Probablement Louis Balan, diplomate prussien, mort conseiller de légation à Londres, en 1807. Son frère, Joseph-Guillaume (1777-1834), était également conseiller de légation à Londres (1806-1808).

de Mr. Rose<sup>1</sup> en français. Je viens de recevoir cette traduction mais je n'ai pas encore eu le temps de la comparer à l'original que j'ai lu avec le plus grand intérêt.

Acceptez, Monsieur, avec bienveillance, l'assurance renouvelée des sentiments distingués dans lesquels je ne cesserai d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 25 mai 1799.

#### IV

Monsieur !

Voici de nouveau quelques cahiers de mon Journal<sup>2</sup>, que je prends la liberté d'adresser à votre bienveillance, et que je vous prie de communiquer à Msr. Balan, avec la lettre ci-jointe, que vous aurez bien la bonté de lui remettre.

Vous trouverez dans le dernier de ces cahiers la moitié d'un morceau sur la richesse nationale de la Grande-Bretagne et sur les rapports entre l'étendue de cette richesse et l'étendue des impôts de ce pays. La fin de ce morceau qui traitera particulièrement de la dette nationale paraîtra dans le cahier prochain.

Je sens très bien que c'était une entreprise hardie, que celle d'embrasser un sujet de cette grandeur, et je puis dire que je me présente avec beaucoup de craintes au tribunal de ceux que leurs connaissances rendent dignes d'être juges en dernier ressort de tout ce qui tient à ce vaste et important sujet. Permettez-moi de vous dire que rien ne m'a tant rassuré que l'idée de vous voir placé au premier rang de ces juges, et l'espérance que la bonne opinion dont vous m'honorez vous engagerait à prononcer avec indulgence.

J'ai cru que le moment actuel était singulièrement favorable à une discussion approfondie de cette matière. D'abord le

1. George Rose (1744-1818), parlementaire anglais, publia en 1799 *A brief examination into the increase of the revenue, commerce and manufactures of Great Britain from 1792 till 1799*. L'ouvrage fut aussi traduit en français.

2. *Historisches Journal*, publié par Gentz à Berlin, en 1799 et 1800.

*besoin* d'éclairer le public sur le véritable état des finances de l'Angleterre n'a peut-être jamais été plus grand, plus pressant qu'aujourd'hui : car vous ne sauriez croire jusqu'à quel point l'ignorance et la mauvaise foi ont brouillé, surtout en Allemagne, toutes les idées sur la situation financière des Anglais, et quelle influence ont dans ce pays les déclamations de quelques écrivains de l'opposition, et principalement celles de quelques rhéteurs français et de quelques misérables pamphlétistes parmi nos compatriotes. Je sais d'avance que toute cette horde révolutionnaire ne manquera pas de traiter les résultats que j'ai présentés, de fables aristocratiques, soldées par M. Pitt, — car croiriez-vous, Monsieur, qu'on débite partout que je suis à la solde de ce ministre qui très probablement n'a jamais entendu prononcer mon nom<sup>1</sup> ? — mais, comme dans une dissertation de la nature de celle-ci, il est impossible de combattre des *calculs*, sans leur opposer d'autres calculs, je suis assez tranquille sur toutes les attaques qu'on me livrera.

Si, d'un côté, le besoin de fournir quelques données raisonnables et solides aux hommes instruits et pensants, n'a jamais été plus grand, de l'autre côté, la facilité de les fournir n'a jamais été plus favorable. Depuis les recherches et les débats, auxquels la taxe sur les revenus a donné naissance, depuis les discours de Mrs. Pitt, de Lord Auckland<sup>2</sup>, etc., même de Mr. Tierney<sup>3</sup>, puisqu'il a été forcé de rendre un hommage involontaire à l'état florissant et l'administration glorieuse de son pays, depuis les écrits de Mr. Rose, de Mr. Becke, etc., une nouvelle lumière a été jetée sur presque toutes les matières, qui composent le bilan général de la seule nation véritablement grande qui existe dans ce moment. Je vous dois surtout

1. Mais on trouve dans les *Tagebücher* de Gentz (Leipzig, 1873-1874) à la date du 1<sup>er</sup> juin 1800 : « Reçu par Garlicke une lettre de Lord Grenville et un cadeau de 500 livres sterling — le premier de ce genre ». A la fin de 1800 il en reçut encore 100 livres sterling.

2. William Eden Lord Auckland (1744-1815), « postmaster-general » dans le cabinet de Pitt de 1798 à 1801.

3. George Tierney (1761-1830), parlementaire anglais, adversaire de Pitt, avec lequel il eut même un duel, le 27 mai 1798.

les plus sincères remerciements de ce que vous avez bien voulu me faire parvenir l'ouvrage de Mr. Becke<sup>1</sup>. Si cet homme de mérite comprenait la langue dans laquelle j'écris, il verrait avec plaisir quel profit j'ai tiré de ses calculs instructifs. En tout cas, je vous prie, Monsieur, de lui faire part de mes sentiments à son égard, et de ma reconnaissance.

Après tout, je puis dire, sans me rendre coupable d'aucune flatterie, que c'est vous qui m'avez, non seulement encouragé, mais aidé plus qu'aucun autre dans cette carrière. Rien de ce que vous avez dit sur les finances de l'Angleterre dans les ouvrages précieux que vous avez publiés sur celles de la France, n'a été perdu pour moi ; les *principes* que j'ai suivis sont les vôtres ; aussi c'est votre suffrage plus que tous les autres que j'ambitionne et qui me raffermirait dans mes résultats.

J'ai étudié avec l'attention la plus suivie l'imprimé que vous avez eu la bonté toute particulière de me faire parvenir au mois de mai<sup>2</sup>. Vous verrez dans ce que je dirai sur la dette nationale qu'il y a *un* point principal, par rapport au lequel (*sic*) je ne suis pas de votre avis. Je ne crois pas que les effets qui représentent cette dette doublent ce capital auquel ils se rapportent. Les bornes d'une lettre ne me permettent pas de vous exposer les raisons qui me portent à différer avec vous sur ce point-là : je les exposerai dans la suite du mémoire dont je vous présente le commencement dans les cahiers ci-joints ; et peut-être vous trouvez les dignes (*sic*) de votre attention. En revanche, je suis convaincu au plus haut degrés (*sic*) que de toutes les manières imaginables de subvenir aux dépenses extraordinaires d'une grande nation, celle des dettes nationales, *organisées comme elles le sont en Angleterre*, est sans contredit la meilleure ; et dans cette conviction la lecture de votre ouvrage m'a non seulement confirmé plus que jamais ; mais elle m'a en même temps fourni des idées, des aperçus, et des point-de-vue que je n'aurais jamais rencontrés

1. Nous n'avons pu identifier ce personnage.

2. Il s'agit probablement du *Tableau historique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français*. Londres, 1799.

sans vous. C'est une obligation éternelle que vous m'avez imposée.

Le morceau sur les finances de la France qui termine mon cahier de septembre est fait, comme vous pouviez bien le supposer, dans les principes qui nous sont communs. J'espère que vous en serez content. J'ai dit à la fin de ce morceau « que, si la République devait être sauvée, elle ne le serait ni par ses ressources ordinaires, ni par ses ressources extraordinaires ». J'ai ajouté que malgré cela « il y avait des moyens de la sauver sur lesquels je garderai le silence ». Je n'*osais* pas en dire davantage, mais vous ne vous méprendrez pas sur ce que j'en *pense*. Les moyens dont je ne parle pas, et que j'ai voulu indiquer par ce peu de mots, sont tous renfermés dans un seul : c'est la mauvaise conduite des puissances appelées par la Providence à rappeler l'ordre dans les relations sociales. C'est l'inactivité, c'est la neutralité coupable de quelques-unes de ces puissances : c'est la division, c'est l'intérêt personnel et la politique astucieuse de quelques autres. Nous savons déjà ce que l'inertie des premières a coûté à l'Europe ; et quand on voit l'expédition contre la Hollande, tentée, peut-être consommée sans l'intervention de la Prusse, on meurt de honte de porter le nom de Prussien. — Quant à la coalition, je tremble quand je pense au moment où ils mettront le pied sur le territoire français. Il n'y a absolument que l'Angleterre qui m'inspire une confiance absolue. Pour l'Empereur de Russie, je ne doute point de sa bonne foi ; mais je crains son caractère indomptable, et surtout sujet à toutes les impressions du moment. Mais le Cabinet de Vienne — quoique chez nous je me garderais bien de faire cet aveu, peu compatible avec mon désir ardent de le voir uni avec notre cour de cœur et d'âme, — je vous le dis dans l'amertume secrète de mon sentiment intérieur, je le crains dans ses victoires comme je l'ai craint dans ses revers. Je crains que la contre-révolution ne soit encore trop loin de nous !

J'ai reçu la lettre que m'a apportée Msr. Pozzo de Borgo<sup>1</sup>,

1. De quelle puissance ce Corse était-il alors l'agent ?

mais je n'ai pas eu l'avantage de le voir. Il n'a passé que trois jours à Berlin, et j'étais à la campagne. Je lui écrivis sur-le-champ, pour l'engager à venir chez moi, et il eut la bonté de me le promettre. Je l'attendis avec impatience ; mais le lendemain du jour où j'espérais le recevoir, il me manda que son départ précipité l'en avait empêché. Malgré mon désir de le voir, je ne saurais lui faire un reproche, son séjour à Berlin étant en vérité trop court, et le temps trop abominable, pour l'avoir engagé à une visite à la campagne. Il m'a d'ailleurs présenté la perspective d'une correspondance de Vienne, que certainement je saisirai avec empressement. Il m'a apporté la traduction anglaise de votre dernier ouvrage que j'ai lu de nouveau avec la même avidité que l'original, et dont je vous suis infiniment obligé. Msr. Büsch, professeur à Hambourg, m'a adressé ces jours-ci une lettre pour me demander si je m'occupais d'une traduction allemande de cet ouvrage, en ajoutant que, si je n'avais pas cette idée, quelqu'un de sa connaissance s'en occuperait. Je lui ai répondu que la rédaction de mon journal ne me permettait pas de me livrer à un travail qui serait pour moi le plus agréable que je puisse imaginer, et que je souhaitais seulement de voir tomber cet ouvrage entre des mains capables d'en faire sentir au public d'Allemagne le prix et les mérites.

Agréez avec bonté l'assurance renouvelée de l'attachement sincère, et du dévouement respectueux avec lequel je m'honorerai toujours d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 4 septembre 1799.

V

Monsieur !

Voici la continuation de l'écrit dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer les premières feuilles. J'attends avec impatience quel jugement vous en porterez.

C'est surtout dans le cahier ci-joint que je me suis éloigné

dans certains points de vos idées sur les dettes nationales. Tout bien considéré, je crois que ce n'est pas le principe général, mais un point de vue particulier, quoique bien essentiel, qui nous divise. Je crois que nous aurions été d'accord sur tous les points, si vous n'eussiez pas regardé comme une circonstance *accidentelle*, ce que je regarde comme *essentiel* et *nécessaire* dans toutes les dettes publiques, savoir l'emploi du capital emprunté, qui se consume entièrement en travaux *improductifs*. Vous verrez bientôt que je suis loin de me servir de cette expression dans le sens des Physiocrates ; je l'adopte exclusivement dans le sens de *Adam Smith*, qui à mes yeux, peut-être aussi aux vôtres, est, malgré quelques erreurs particulières, le premier génie en économie politique de tous les siècles.

Cette différence mise de côté, je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, combien j'ai profité de votre précieux *Imprimé-Manuscrit*, en composant cette seconde partie de mon ouvrage. Vous vous retrouverez à chaque page, et quelquefois j'ai été sur le point de vous citer, et je l'aurais fait cent fois si l'indiscrétion n'avait pas été trop grande, vu la confiance particulière à laquelle je dois la communication de votre écrit.

J'ai été obligé de renvoyer au cahier suivant de mon Journal le morceau sur les banques que je m'étais proposé de donner dans celui d'octobre. Un des hommes les plus distingués de Berlin, Mr. Ancillon<sup>1</sup>, professeur à l'Académie militaire et le premier prédicateur français, s'est chargé d'une traduction française de mon travail, qui sera imprimé avec toute la célérité possible, et qu'un des libraires de Hambourg tâchera d'introduire en Angleterre. Je le recommanderai particulièrement *to your patronage*<sup>2</sup>.

1. Jean-Pierre-Frédéric Ancillon, né le 30 avril 1766, mort ministre des Affaires étrangères de Prusse, le 19 avril 1837.

2. Le volume est intitulé : Frédéric GENTZ, *Essai sur l'état de l'administration des finances et de la richesse nationale de la Grande-Bretagne*. Londres et Hambourg, 1803, dédié à sir Francis d'Ivernois. Il avait été précédemment publié dans la *Historische Zeitschrift* de 1799, sous le titre : *Ueber den jetzigen Zustand der Finanz-Administration und des National-Reichthums von Grossbritannien* (septembre et octobre) et *Ueber den Zustand der englischen Bank und das Verhältnis derselben zur Regierung* (novembre).

Il y a trois points essentiels, sur lesquels je serais infiniment heureux de pouvoir m'entretenir avec vous, pour donner à cette traduction quelque degré de perfection de plus que l'original n'en possède. Je vais les soumettre à votre bienveillance.

1° Dans une des notes de votre dernier ouvrage sur la France vous avez dit quelque part « que dans l'estimation du revenu d'une nation, on n'oserait mettre en ligne de compte les revenus des *ouvriers* proprement dits ». — J'ai cru au contraire que dans tout ce qu'on peut appeler *travaux productifs*, le salaire de l'ouvrier compose une partie très distincte des revenus nationaux. Vous remarquez vous-même, que pour le *revenu territorial*, on le partageait ordinairement en quatre parties, dont l'une pour les propriétaires, la seconde pour les fermiers, et les deux autres pour la *main d'œuvre* et les avances nécessaires pour la culture ultérieure. Vous admettez donc nécessairement que le revenu du laboureur est une partie essentiellement séparée de toutes les autres. Je crois qu'il en est de même pour tous les travaux productifs. Après avoir longtemps médité sur cet objet, je ne crains pas qu'aucun argument saurait ébranler mon système ; et je le crains d'autant moins que le peu de mots que vous avez dit en passant dans une note, ne suffit pas pour connaître le vôtre. Cependant, je désirerais bien que vous eussiez la bonté de me dire votre avis sur ce point.

2° Après avoir une fois séparé — et avec beaucoup de raison, si je ne me trompe entièrement — les revenus des travaux productifs, de ceux des travaux improductifs, j'aurais dû, fidèle à mon système, et sans me laisser séduire par l'autorité imposante des financiers anglais, rejeter absolument du tableau des revenus tous les revenus de la dernière classe. Je vous avoue que je m'en fais des reproches et que je suis résolu — à moins que des arguments invincibles de votre part ne m'en détournassent — de changer dans la traduction française le tableau général que j'ai donné au mois de septembre (p. 87). Il est vrai que l'état des revenus en serait diminué de toute la somme de 65 millions que composent les revenus des maisons,

des créanciers publics et des ouvriers improductifs<sup>1</sup> ; mais je suis trop fortement persuadé que tous ces revenus, partie intégrante du produit de tous les travaux productifs, doivent — sous un point de vue général et national — être classés parmi les dépenses et non parmi les revenus *nationaux*. D'ailleurs le rapport entre ces derniers et les impôts, ce rapport qui est le point essentiel dans toutes les recherches de ce genre, ne sera pas absolument dérangé par la perte de ces 65 millions ; je suis persuadé que dans toutes les suppositions la somme de 200 millions sera toujours celle à laquelle on pourra fixer les revenus de la Grande-Bretagne. De l'autre côté j'ai évidemment exagéré, et même trop pour une simple hypothèse, les dépenses *permanentes*, qui en aucun cas n'excéderont après la guerre les 25 à 26 millions dont l'opposition elle-même s'est contentée. Ainsi le rapport de 1 à 7, soit 1 à 6, que j'ai cru établir, restera malgré le retranchement de ce que je crois indispensable de retrancher<sup>2</sup>. — Vous m'obligerez infiniment, si le temps et d'autres occupations vous permettront de vous faire parvenir quelques-unes de vos idées sur cet objet. Si vous vous hâtiez peut-être en pourrais-je encore en faire usage pour la traduction française.

3° Le dernier article est peu important en lui-même ; mais je serais pourtant bien aise d'avoir quelques éclaircissements, que peut-être vous pourrez me procurer sans difficulté. Vous verrez qu'à la page 237 du Cahier d'octobre<sup>3</sup> je trouve par rapport au montant actuel de la dette permanente une différence d'à peu près 8 millions entre le calcul de Msr. Pitt et le mien ; c'est-à-dire qu'ayant calculé sur les bases et données qu'il m'a suggérées lui-même, je n'arrive jamais à la somme de 386.902.000, et ne trouve que 379.027.269. Si vous vouliez vous donner la peine de suivre mon calcul, je suis persuadé

1. Ces chiffres manquent effectivement dans la traduction française, p. 76.

2. *Op. cit.*, p. 97. « Si la somme des revenus annuels de la Grande-Bretagne ne peut pas être évaluée au-dessous de 200 millions de liv. st., la somme des contributions publiques, tant que la taxe extraordinaire sur les revenus subsistera, ne fera environ que le *sixième* du revenu national, et pas plus du *huitième*, lorsque cette taxe cessera. »

3. P. 195 de la traduction.

que vous arriverez au même résultat. Cependant dans un objet de cette importance on ne suppose guère une erreur de calcul considérable ; ainsi il faut nécessairement que l'un ou l'autre de mes éléments ait été erronné ; je les ai pris de deux sources : 1<sup>o</sup> du *Morning Chronicle* du 2 juillet, 2<sup>o</sup> du *Parliamentary Chronicle*, qui tous les deux s'accordent, en rapportant le discours de Msr. Pitt, sur toutes les données. Pardonnez, Monsieur, l'indiscrétion de vous charger encore du travail de rectifier ce calcul. Vous êtes si près de la première source que votre bonté ne me le refusera pas.

Je vous ai bien de l'obligation de m'avoir adressé Msr. de la Rive<sup>1</sup>, dont la conversation m'a beaucoup intéressée (*sic*) et à qui je dois plusieurs renseignements précieux sur l'état des sciences et de la littérature en Angleterre et en Écosse. A la même époque est arrivé chez nous un autre de vos compatriotes, qui m'a fait l'honneur de venir me voir quelquefois pendant son séjour. C'est Msr. du Roveray<sup>2</sup>, un homme que j'étais très curieux de connaître personnellement, surtout après la brochure vraiment intéressante qu'il a publiée en 94 ou 95 sur les affaires de Genève. Je vous avouerai, Monsieur, avec une franchise qui vous étonnera peut-être de la part d'un homme qui n'a pas l'avantage d'être avec vous dans une liaison intime, et qui ne sait pas même jusqu'à quel point vous pourriez être lié avec Msr. du Roveray, qu'il n'a pas rempli l'attente que j'avais de lui. Je rends justice à son esprit et à ses lumières, et comme il reviendra à Berlin pour passer l'hiver ici, il se peut que le jugement précoce que je porte dans ce moment soit beaucoup modifié et corrigé. Mais les premières conversations que j'ai eu avec lui, m'ont un peu découragé. Il ne me paraît pas assez fort dans les principes généraux et fondamentaux du droit social pour être aussi décisif et aussi opiniâtre que je l'ai

1. Charles Gaspard de la Rive (1770-1834), reçu docteur à Édimbourg en 1797, pratiqua dans cette ville, puis à Londres, et revint à Genève en 1799. Il devint en 1814 conseiller d'État de sa ville natale, recteur de l'Académie en 1823. Savant distingué lui-même, il fut le père du célèbre physicien Arthur-Auguste de la Rive.

2. Ce nom est partout rendu illisible ; on peut cependant le lire en comparant les trois endroits.

trouvé sur plusieurs points ; et ce qui m'a surtout un peu choqué, il incline à composer avec les premiers auteurs des malheurs de la révolution, auxquels, dans mon système, il est permis de *pardonner*, mais qu'on ne peut, ni ne doit jamais *justifier*. — Je vous prie en grâce, Monsieur de mettre tout ceci sur le compte de la confiance extrême que vous m'avez inspirée, et de ne pas me taxer d'une légèreté coupable, pour vous avoir dit ce que je n'aurais pas le courage de dire à d'autres. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, nuire à la bonne cause, en attaquant, ne fût-ce que de loin, un homme aussi précieux pour cette cause que, malgré toutes mes réflexions, Msr. du Roveray me paraît être <sup>1</sup>.

Je joins à cette lettre deux exemplaires de l'octobre de mon Journal, en vous priant de vouloir bien donner l'autre à Mr. Mallet-Dupan. Je n'ai pas eu le temps de lui écrire directement ; d'ailleurs je lui ai écrit plusieurs fois sans avoir eu le bonheur d'une réponse, que j'attends avec impatience, et dont au reste je ne lui impute nullement le retard ; je sais à présent ce que c'est que de se condamner à un travail périodique <sup>2</sup>. Mais d'où vient le grand et fâcheux intervalle que Msr. Mallet nous fait éprouver depuis près de deux mois ? Serait-ce la faute de Fauche <sup>3</sup> ? Ou donnera-t-il plusieurs numéros ensemble ?

Je vous prie, Monsieur, de ne pas me faire attendre longtemps une lettre de votre part, par laquelle vous me préparerez une heure bien délicieuse, et de croire toujours à la pureté et à la force des sentiments distingués avec lesquels je ne cesserai d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 18 octobre 1799.

1. Jacques-Antoine Du Roveray, né à Genève en 1747, avocat en 1771, un des chefs du parti démocratique, procureur général en 1779, exilé de Genève en 1782 et 1794, exclu du droit de devenir Français en 1798. Il vécut surtout en Angleterre à partir de 1795, et mourut à Londres en 1814. Il est l'auteur de nombreux écrits politiques et juridiques.

2. Mallet-Dupan publiait alors le *Mercure britannique*, qu'il abandonna encore en 1799. Il mourut de « consommation » en 1800.

3. Éditeur hambourgeois.

Je vous ai marqué au commencement de cette lettre que je vous recommanderais particulièrement la traduction française de mon écrit. Je crois de mon devoir d'ajouter que j'ai le dessein de vous la dédier publiquement. J'ai voulu le faire sans vous en demander la permission ; mais comme il y a quelques fois des circonstances particulières qui peuvent s'opposer à la démarche la plus innocente, j'aime mieux vous demander formellement cette permission. J'espère qu'à moins de quelque objection majeure, vous ne me la refuserez pas.

## VI

Monsieur !

Le porteur de cette lettre est Msr. le comte de Degenfeld qui se rend à Londres comme Conseiller d'ambassade pour se former dans les affaires diplomatiques, et qui serait très-charmé d'être introduit auprès de vous. Comme c'est un homme très estimable pour sa façon de penser, et les connaissances préliminaires qu'il apporte au grand théâtre des affaires, je prends la liberté de vous le recommander particulièrement et je vous prie de lui accorder l'avantage de s'instruire quelquefois avec vous.

J'espère que vous avez reçu la lettre avec laquelle je vous ai envoyé mon cahier d'*octobre* ; et j'attends avec beaucoup d'impatience la réponse dont vous m'honorerez.

Nous voilà donc de nouveau plus malheureux que jamais ! Toutes les espérances évanouies, tous les plans rompus ; la France et avec elle tout ce qu'il y a de mauvais principes et de mauvaises têtes dans l'univers triomphant de la sagesse du petit nombre d'hommes qui croient combattre efficacement cette révolution infernale. J'ai le désespoir dans le cœur ; et, si vous saviez ce que c'est que de vivre à Berlin dans un moment comme celui-ci, vous concevriez bientôt que je dois être plus malheureux que vous ; car les succès et les revers de la bonne cause sont, par le rôle public que j'ai joué, quelque petit qu'il puisse être en lui-même, devenus les miens ; et je

me vois à présent réduit à trois ou quatre personnes sensées, au milieu d'un déluge de raisonneurs pitoyables, et de faux philosophes. — Et quel avenir se prépare ! En effet, quand on voit partout l'espoir des bons trompé par la maladresse, l'incapacité, l'inertie, enfin la perfidie de ceux qui sont le plus intéressés à sauver le monde, et de l'autre part les entreprises des méchants couronnées par un bonheur sans exemple, il ne reste plus que de s'envelopper la tête et de gémir d'être né dans cette période la plus terrible de toutes que nous présente l'histoire de tous les temps.

Conservez-moi, Monsieur, votre amitié, une des grandes consolations qu'il me reste, et veuillez bien croire à la constance inébranlable des sentiments distingués avec lesquels je serai toujours

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 25 octobre 1799.

## VII

Berlin, ce 7 mars 1800.

Monsieur !

Voici la traduction dont je vous ai entretenu dans une de mes dernières lettres. Comme vous ne m'aviez pas refusé directement l'honneur de la faire paraître sous vos auspices, j'ai pris la liberté de mettre votre nom à la tête de cet essai. Je vous le présente avec toute la timidité qui convient au sentiment profond que m'inspire le contraste entre la grandeur de l'objet et la faiblesse de mes moyens ; mais enfin, vous le jugerez avec l'indulgence de l'amitié, et vous accorderez à la bonne intention le suffrage que vous n'accorderiez pas au mérite de l'exécution.

Je ne saurais vous en dire d'avantage aujourd'hui parce que je n'ai qu'un moment pour profiter de la bonté de Mr. Garlike qui s'est chargé de vous faire parvenir cette lettre par une occasion extraordinaire. Par la même raison je ne puis vous envoyer qu'un seul exemplaire, me réservant de vous faire

passer par une autre voie ceux que j'avais encore destiné, tant à votre disposition, que pour Msr. Balan et quelques autres personnes, qui m'ont fait l'honneur de s'intéresser pour moi.

Mais ce que je ne puis différer plus longtemps, ce que m'impose mon respect profond pour un des hommes les plus grands, les plus respectables de notre temps, c'est l'objet d'une prière que je vous fais en ce moment, et que l'adresse du paquet ci-joint vous expliquera suffisamment. Je sais qu'il était impossible de me servir d'un meilleur interprète de mes sentiments pour Mr. Pitt, qu'en confiant à votre amitié le soin de lui présenter mon ouvrage et la lettre qui l'accompagne, et j'espère qu'en faveur de cette confiance vous me pardonnerez l'indiscrétion dont je me rends coupable.

J'ai remis à Msr. Garlike quelques autres exemplaires pour Lord Auckland, Lord Liverpool, Lord Grenville, et Mr. Rose, qui a eu la bonté de m'envoyer la nouvelle édition de son excellent écrit avec une lettre infiniment flatteuse pour moi. Le prince Auguste d'Angleterre, qui, comme vous savez, habite Berlin depuis quelque temps, et qui me comble de bontés de toute espèce, s'est chargé de faire parvenir ma brochure au Roi son père.

J'espère que, lorsque la communication entre l'Angleterre et le continent sera entièrement rétablie, notre correspondance reprendra une plus grande activité, et je jouis d'avance de ce bonheur. Agréez le sentiment de la considération aussi sincère que distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

*P.-S.* — Vous serez peut-être frappé de trouver les mots : *Londres, chez Debrett* à la face de cet ouvrage. C'est que le libraire de Hambourg qui l'a publié<sup>1</sup> s'est associé avec le libraire anglais et a cru nécessaire de se servir de cette inscription par des motifs mercantiles dans lesquels je n'entre pour rien.

1. Perthes.

VIII

Monsieur !

J'ai attendu avec la plus grande impatience la lettre que vous avez eu la complaisance de m'annoncer pour le 20 mai, et les livres qui doivent l'accompagner. Mais vous avez pu être, je dirais presque, assez cruel, pour ne pas satisfaire au désir si naturel et si vif que vous aviez fait naître. Jusqu'ici je ne vous en ai point adressé de reproches, parce que je croyais fermement que l'arrivée de Lord Carysfort<sup>1</sup> à Berlin serait enfin le moment qui réaliserait ce que j'avais espéré depuis si longtemps ; mais Lord Carysfort — et ce fut vraiment la première question que je lui adressai — ne m'a rien apporté. Permettez-moi donc, Monsieur, de vous faire parvenir à la fin les plaintes amères que m'inspire naturellement un retard si fâcheux du plaisir dont je comptais jouir d'une semaine à l'autre. Veuillez seulement considérer que je n'ai pas encore vu votre dernier ouvrage<sup>2</sup>, publié depuis quatre ou cinq mois ; et si tout ne conjure pas contre nous, saisissez, je vous prie en grâce, la première occasion pour exécuter ce que vous avez eu la bonté de me promettre.

En attendant je vous présente ci-joints les derniers cahiers de mon journal, dans lesquels j'ai traité l'état des finances françaises depuis le 18 Brumaire<sup>3</sup>. Je dois m'être rencontré nécessairement avec vous sur bien des points, et j'en suis d'autant plus curieux de lire et d'étudier votre dernier ouvrage. Mais ce qui m'intéresse particulièrement, c'est de savoir ce que vous direz du morceau par lequel j'ai terminé mes calculs. Je crois que nous sommes enfin arrivés au moment où, au lieu de

1. John Joshua Proby, earl of Carysfort (1751-1828), homme d'État anglais, nommé plénipotentiaire à Berlin le 24 mai 1800, poste qu'il occupa jusqu'en octobre 1802.

2. D'IVERNOIS, *Des causes qui ont amené l'usurpation de Bonaparte et qui préparent sa chute*. Londres, 1800.

3. *Historisches Journal* (juillet et août 1800). *Uebersicht der Französischen Finanzen seit dem 18ten Brumaire*.

calculer le degré de confusion et de nullité dans les bases administratives de la France, il faudra s'occuper exclusivement des deux questions suivantes : 1° Jusqu'à quel point un État peut-il entretenir une puissance militaire formidable sans fonder cette puissance sur aucune des ressources intérieures qu'on a regardé jusqu'à présent comme conditions indispensables de la force publique ? 2° Jusqu'à quel point un État peut-il subsister, et même — s'il n'y a pas de la témérité à prononcer ce mot — fleurir, sans richesse nationale, sans principes administratifs, et sans finance ? — J'ai *commencé* à discuter ces questions terribles, désespérantes pour tous ceux qui savent apprécier les intérêts réels de la société civilisée. Je vous invite, je vous conjure, de les traiter avec moi. Quel que soit le résultat de cette recherche, il faut l'entamer. Le sort de l'Europe me paraît renfermé dans ces questions.

Vous savez, Monsieur, combien de fois on nous a reproché — car j'ai l'honneur de vous être associé toutes les fois qu'on vous a intenté le procès, et certes, je ne m'en dédirai pas — combien on nous a blamés d'avoir voulu prédire la chute du Gouvernement révolutionnaire, par les calculs que nous avons fait (*sic*) sur le dépérissement toujours croissant de ses finances. Eh bien ! quand même on serait forcé de répondre aux deux questions, que je viens de poser, de la manière la plus favorable aux vœux des maîtres de la France, les *principes*, que nous avons défendu (*sic*), n'en triompheront pas moins à la fin, et la postérité nous vengera. Mais *pour le moment actuel*, je crois qu'il serait dangereux de fermer les yeux sur les *exceptions* affligeantes de ces principes, qu'une triste expérience nous forcera bientôt d'admettre. Il se prépare pour la société entière une époque terrible, qui bouleversera, je le crains beaucoup, avec toutes les institutions existantes, tous les principes qui leur servaient de base. Ces principes renaîtront, il *faut* le croire, ce serait le comble de la folie, et j'ajouterai du crime, que de ne pas l'espérer avec l'assurance la plus inébranlable. Mais la génération actuelle sera engloutie dans l'abîme des maux que la révolution a ouvert, qui n'a encore

dévoré que ses premières victimes, qui en demande et qui en obtiendra une infinité d'autres. Je crois qu'il faut être préparé à cette crise effroyable, et qu'au lieu d'en atténuer la grandeur, en nourrissant l'espérance de la prévenir par des moyens ordinaires, il faut se frayer, il faut frayer au moins à la postérité le chemin d'en sortir, en combattant le monstre par les armes que lui-même nous a fourni (*sic*). En un mot, s'il est vrai que la France subjuguera, qu'elle a déjà subjugué le monde par la *force aveugle*, et par des moyens inexplicables par les principes et en contradiction avec tous les principes, il faut jeter un voile sur les principes — sans cependant y renoncer un seul moment —, attaquer la force par la force, et dire de ce système bienfaisant, qui avait commencé si heureusement d'organiser l'Europe au vrai bonheur social, par le travail, par l'ordre, par le commerce, par une administration savante, ce que le poète disait de la liberté de sa patrie, prête à expirer

*Non ante revellar*

*Examinem quam te complectar..... tuumque*

*Nomen..... et inanem prosequar umbram.*

Voilà le triste résultat de tout ce que j'ai pensé depuis six mois sur l'état où nous nous trouvons. Si vous me croyez dans l'erreur, Monsieur, ne me refusez pas vos lumières ; je serais heureux, infiniment heureux si je pouvais passer avec vous quelques semaines pour discuter tant de choses que des lettres et des livres ne sauraient jamais traiter que faiblement et imparfaitement. Mais comme enfin la correspondance est la seule consolation qui nous reste, ne me privez plus pour si longtemps que vous l'avez fait cette fois-ci, d'un si précieux dédommagement ; conservez-moi la bienveillance dont vous avez paru m'honorer jusqu'à présent, et croyez aux sentiments distingués et au dévouement inviolable avec lequel je suis toujours

Votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 8 août 1800.

*P.-S.* — Je vous prie de dire bien des choses de ma part à Mr. Balan. J'ai appris avec un regret bien sincère, qu'il a été malade pendant quelque temps. J'espère que vous aurez la bonté de me rassurer sur l'état actuel de sa santé.

IX

Vienne, le 9 septembre 1803<sup>1</sup>.

J'ai reçu, très-cher et très-honoré ami, tout ce que vous avez eu la bonté de me faire passer successivement, d'abord votre lettre du mois d'avril avec les premières feuilles de la traduction anglaise; ensuite les six exemplaires de la nouvelle édition de votre excellent ouvrage<sup>2</sup>; et enfin votre lettre du 23 juillet, et les notes que vous avez bien voulu ajouter à la petite brochure<sup>3</sup>, que vous avez si particulièrement honorée de votre attention et de votre protection.

Quoique je n'ai pas pu me dissimuler que ces notes renversent la plus grande partie du raisonnement qui font la base de ma brochure, cependant les vérités incontestables qu'elles contiennent, et la déférence que je me sens toujours pour vos opinions, m'ont obligé de les lire avec une attention scrupuleuse, avec confiance, et avec respect; et je suis convaincu que presque partout où nous ne nous sommes pas rencontrés, c'est vous qui avez raison, et moi qui avais tort. Je vous avoue qu'il m'en coûte un peu de renoncer aux doutes que j'avais conçus sur la réalité des recettes, et que malgré la force de vos arguments, il me reste toujours un sentiment secret de l'in vraisemblance extrême des résultats du compte-rendu à cet égard; cependant je me sou mets à votre critique, parce que je n'ai aucun moyen de défense contre *vous*, et qu'après

1. Le millésime est ajouté, en endossement, de la main de d'Ivernois.

2. D'IVERNOIS, *Les cinq promesses, tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et surtout la Suisse*, 2<sup>e</sup> édition augmentée... Londres, 1803.

3. De quelle brochure s'agit-il? Gentz ne semble pas en avoir publié en 1802 et 1803.

tout je puis vous dire sans flatterie que, s'il y a au monde une circonstance qui puisse m'engager à croire à la vérité de ce que les Français affirment, c'est de vous voir persuadé de l'exactitude de leurs données.

D'un autre côté, loin de contester dans leur principe, ni même dans la plupart de leurs détails, les observations judicieuses que vous faites sur les omissions dans le titre des dépenses, je ne sais pas si on ne pourrait pas attaquer avec succès quelques-uns des principaux articles sur lesquels vous les avez constituées. Les 50 millions, p. e., que vous assignez *au culte*, ne les embarrasseront pas beaucoup. Il n'en payeront rien, et voilà l'affaire finie. D'abord, pour les Curés, dont l'entretien fait pourtant l'objet principal, je suis persuadé que le Gouvernement n'y pensera pas même et qui [qu'il] laissera généreusement le soin de les nourrir aux fidèles qui voudront profiter de leurs travaux. Seriez-vous fort surpris, si les départements recevaient l'ordre de pourvoir au salaire de l'évêque par quelque centime additionnel? — On prétend même, et un homme très instruit qui a été longtemps à Paris me l'a affirmé dernièrement, qu'un arrangement pareil existe déjà; je ne puis pas l'affirmer; mais en général j'ai toujours cru que ce gouvernement atroce trouverait infiniment moins de difficulté à diminuer arbitrairement la dépense, qu'à élever la recette au gré de ses vœux et de ses passions.

Les observations que vous avez faites sur la partie de mon mémoire qui traite de la dépense, et surtout sur le parallèle entre les charges anciennes et nouvelles ont commencé par m'attrister un peu, car j'attachais quelque prix à cette partie de mon travail; mais j'ai fini par m'en consoler; d'abord, parce que la plus grande partie de ces observations est d'une vérité incontestable, et que je dois vous savoir gré d'avoir relevé des erreurs dans lesquelles j'étais tombé; ensuite parce que nous nous rapprochons extrêmement dans notre résultat final. Il y a cependant une chose, sur laquelle je ne puis être d'accord avec vous, c'est votre opinion sur la *dîme*; je persiste à croire que la dîme n'était point une *charge publique*,

dans le même sens que les autres impôts directs le sont. Si la dîme était un impôt, les rentes territoriales, les cens, enfin tout ce que le possesseur direct d'une terre payait à un autre individu quelconque en quote-part réglée, l'était donc aussi, ce que personne n'osera soutenir. La dîme est selon moi une co-propriété dont les membres du clergé jouissent en société avec le seigneur et avec le cultivateur de la terre; si celui-ci a gagné par l'abolition de la dîme (de quoi je doute très fort), il a gagné de la même manière qu'il peut l'avoir fait par tous les autres vols qui ont transféré une partie de la propriété des anciens possesseurs à ceux qui les ont remplacés. La dîme *payait* même sous l'ancien régime ses contributions au Gouvernement; car les « dons gratuits » du clergé, qui (selon Necker lui-même) ne s'éloignaient que pour peu de chose de ce qui aurait été la contribution proportionnelle du clergé, se puisaient dans les fonds fournis en grande partie par la dîme: ainsi celle-ci, loin d'être elle-même un impôt, était — comme toutes les autres parties du revenu territorial — une source d'impôts, ou de contributions directes, levées par le Gouvernement. — Voilà la manière dont j'envisage cet objet; et je vous avoue que ce que vous avez dit pour m'en détourner ne m'a pas convaincu.

Au reste, si même toute la partie des calculs était fautive dans mon mémoire (ce qu'après vos observations sévères, mais justes, je ne suis pas fort éloigné d'accorder), je me flatte-rais toujours que ce que j'ai dit sur l'impossibilité où est la France de trouver des *ressources extraordinaires*, n'en serait pas moins solide et convaincant. Ce n'est pas à vous que j'apprendrai la moindre chose par mes raisonnements; aussi vous pouvez être sûr que je n'aurais pas composé ce mémoire si je n'avais compté que sur des lecteurs de votre force; mais ceux pour lesquels je l'ai proprement fait (les ministres de ce pays-ci) doivent être frappés des résultats que je leur présentais; et, si les autres qui m'ont fait l'honneur de me lire ont trouvé par-ci, par-là, une nouvelle tournure qui les engageât à méditer un moment une vérité ancienne pour eux, c'est tout

ce que je pouvais ambitionner. Je suis richement récompensé par l'instruction que je dois à votre commentaire, et je vous en témoigne ma plus sincère reconnaissance.

Ce que nous avons vu jusqu'ici en France, depuis que la guerre est recommencée, n'était certainement pas de nature à nous faire changer nos opinions sur les ressources du Gouvernement consulaire. Y eut-il jamais une farce plus ridicule que ces prétendues contributions volontaires, que les administrations départementales, c'est-à-dire les instruments serviles du Gouvernement, votent au nom des contribuables (sans les consulter), que le Gouvernement *accepte* ensuite, comme s'il ne les avait pas *ordonnées*, et qui ne sont autre chose que des centimes additionnels, levés absolument de la même manière que le principal des impôts directs ? On pourrait s'épargner quelques centaines de décrets, en disant simplement qu'il sera levé une somme additionnelle de 50 ou 60 millions pour les dépenses de la guerre. Mais autre chose est voter, autre chose est percevoir. Si les receveurs généraux font encore les avances de ce surcroît de contributions, peut-être que leurs garnisaires trouveront les moyens de les réaliser aussi ; mais quelle opération monstrueuse, après tout ce qu'on a publié sur l'énormité du fardeau de l'impôt direct. — Au reste, le *Hannovre* a produit certainement *quelque chose* ; cela est si vrai, que j'ai même quelques raisons de croire qu'on a envoyé de l'argent, volé dans ce pays-là, *en Italie*, pour vivifier les préparatifs qui se font pour une expédition contre les provinces Ottomanes de l'autre côté de l'Adriatique. Si la paix ne se fait pas l'hiver prochain — Dieu nous en préserve dans sa miséricorde — j'espère que l'année prochaine le Roi de Prusse pourra nous donner quelques nouvelles sur la *recette extérieure*.

Je dois vous parler maintenant d'une chose, qui me fait tant de peine que je voudrais pouvoir la cacher à vous-même, tout instruit que vous puissiez déjà être de la faiblesse et de la bassesse de notre malheureux ministère. Vous avez cru qu'en m'adressant six exemplaires de votre ouvrage, vous faisiez la chose la plus simple et la plus innocente du monde. Vous vous

êtes trompé; vous avez manqué votre but, et vous m'avez exposé par-dessus le marché à beaucoup de tracasseries. D'abord les lois de la censure sont tellement rigoureuses dans ce pays-ci, que personne ne peut recevoir un ouvrage quelconque venant d'un pays étranger, sans permission spéciale. Il est vrai que par une des conditions sous lesquelles j'ai consenti à m'établir à Vienne <sup>1</sup>, je suis absolument libre de ces entraves; mais cette exemption ne regarde que *moi-seul*, et elle est interprétée avec tant de rigueur que, lorsqu'il arrive seulement qu'on m'envoie (par la poste) *deux* exemplaires du même livre, je suis sûr qu'on en retient un. Ainsi lorsque vos six exemplaires sont arrivés, on m'en a tout de suite envoyé *un*; on n'osait pas le retenir, parce que j'ai un billet signé de l'Empereur qui me rend plus fort que la censure; mais les cinq autres ont été arrêtés; j'ai été obligé de partir avant d'avoir pu les arracher à la commission; j'en ai parlé à Mr. de Cobentzl dans toutes les lettres que je lui ai écrites pendant une absence de deux mois que j'ai faite; je suis retourné à Vienne le dernier du mois d'août, et mon affaire n'était avancée de rien. Enfin j'en ai *parlé* à Mr. de Cobentzl; je lui ai exposé ce que c'était que votre ouvrage; j'ai excité sa curiosité au point qu'il m'a prié de le lui *prêter*, mais *en particulier* seulement, comme à *un ami*, non pas comme au *Vice-Chancelier*; et — pour tout dire — *il n'a pas eu le courage de réclamer les exemplaires qu'on m'a retenus*, PARCE QUE C'EST UN LIVRE ÉCRIT CONTRE BONAPARTE. — Je suis entré dans ces détails pour que vous sachiez une fois pour toutes ce que c'est que la cour de Vienne: je ne veux pas que notre honte soit proclamée sur les toits; je ne vous dis tout cela que dans la confiance de l'amitié, mais il est bon que vous l'appreniez, parce que je vois que vous partagez jusqu'à un certain point avec les Anglais les fausses idées

1. Le 21 juin 1802 Gentz avait quitté la Prusse, se rendant à Dresde, où il était entré en relations avec Metternich. Fin juillet de la même année il arrive à Vienne. Le 6 septembre, il est nommé Conseiller aulique, avec un traitement de 4.000 florins. Peu après il fait un voyage d'études en Angleterre, puis revient à Vienne.

qu'ils ont sur l'état des choses dans les autres pays. Après ce trait remarquable de la pusillanimité du premier Ministre — jugez du reste.

Je crois qu'après toutes ces difficultés j'obtiendrai à la fin ces cinq exemplaires par une voie détournée; mais je serai obligé d'user de la plus grande circonspection pour les distribuer; car, quoique j'aie sù conserver une liberté très-remarquable au milieu de ce système de bassesse, et que, par exemple, je parle à Mr. de Cobentzl (et à *bien d'autres* encore) comme je *vous* parlerais sur ces objets, cependant je dois éviter tout ce qui pourrait *compromettre* ces gens-là; et la complaisance même qu'ils ont pour moi (et qui est sans exemple) m'en fait la loi. Si jamais vous voulez m'envoyer quelque chose, servez-vous toujours des occasions extraordinaires, des *courriers* même du Gouvernement autrichien, si vous voulez, car ce qui arrive à la *Chancellerie d'État*, fût-ce l'*Ambigu de Peltier* me revient toujours, et de la meilleure grâce du monde; c'est seulement lorsque le Ministre se trouve compromis avec la commission de la censure, et que l'affaire prend un caractère public, qu'il n'a pas le courage d'agir. Il n'a pas pu s'empêcher d'*admirer* ce qu'il a lu de votre livre, mais il se gardera bien d'en permettre officiellement la circulation.

Je ne saurais vous exprimer avec quel plaisir j'ai lu, et relu, votre seconde édition. Votre chapitre sur la Suisse est, selon moi, ce que vous avez jamais écrit de plus parfait; et je puis vous assurer que, d'après les nouvelles que j'ai eues de *Hambourg*, de *Berlin*, de *Francfort*, enfin de toutes les parties de l'Allemagne où on a eu le courage de débiter et de lire cet ouvrage, il a fait partout une grande et forte sensation. Je ne sais ce que j'aurais donné pour avoir la liberté d'en traduire une partie en allemand, mais — comme à présent vous êtes une fois initié dans tous les secrets de notre faiblesse — Mr. de Cobentzl m'a prié *pour l'amour de Dieu* de ne pas le faire « parce que mon style était trop connu ». Cet ouvrage sera *réimprimé* partout, j'en suis sûr, mais aucun libraire ne

l'annoncera, ni le vendra publiquement : vous ne vous faites pas une idée de cette poltronnerie universelle.

Après ce que vous venez de lire, vous sentirez bien que je suis absolument incapable de contribuer le moins du monde à la publication de l'ouvrage dont, à ma très-grande satisfaction, vous vous occupez maintenant. Je vous dirai, en grande confiance, quels sont mes propres projets. Je m'occupe réellement et très-sérieusement d'un ouvrage dans lequel je veux présenter l'histoire des relations entre la France et l'Angleterre depuis la paix d'Amiens jusqu'au moment où la guerre a recommencé ; et je plaiderai dans cet exposé la cause de l'Angleterre avec toute la force dont je suis capable. Mais loin, bien loin, de pouvoir le faire imprimer sous mon nom, il ne me reste d'autres moyens que d'envoyer mon manuscrit (par des voies extrêmement détournées) à un libraire du Nord de l'Allemagne, qui ne saura jamais, ou du moins auquel je n'avouerai jamais, que j'en suis l'auteur. Encore ne sais-je pas si cette entreprise sera exécutable avec toutes les précautions auxquelles j'aurai recours. Si c'est trop dangereux, j'enverrai mon manuscrit en Angleterre, je le ferai traduire en anglais, et, en me flattant que mon ouvrage aura assez d'intérêt pour être bien reçu en Angleterre, je le ferai paraître ensuite en Allemagne sous la marque d'une traduction. Voilà, mon cher d'Ivernois, à quoi je suis réduit ; et cela sans aucune timidité exagérée de ma part. Tous ceux qui me connaissent attesteront que ce n'est pas là le reproche qu'on puisse me faire. Mais pour conserver ici la position que j'ai heureusement occupée, et moyennant laquelle je puis faire beaucoup de bien en secret, et moyennant laquelle je fais effectivement le seul bien qu'il soit encore possible d'opérer dans la dégradation déplorable à laquelle nous sommes parvenus, je suis obligé à me soumettre à toutes ces tristes précautions.

Je vous supplie de m'écrire aussi souvent que vous en trouverez l'occasion. Vos lettres sont une grande ressource, une grande consolation pour moi. Il y a toujours tant de courriers qui vont à Naples, à Constantinople, etc., que les moyens sûrs

ne nous manqueront pas. Mr. Paget<sup>1</sup>, auquel vous pouvez tout confier, et qui est mon ami intime, partira de Londres dans le courant du mois d'octobre ; ce sera encore une bonne occasion. — Je vous prie de dire bien des choses de ma part à nos amis d'Angleterre, à Mr. Becke, à Mr. Balan, à tous ceux qui s'occupent encore de moi. Soyez bien persuadé que, malgré toutes les entraves, je n'ai jamais été plus actif, plus zélé, plus passionné pour le bien que je le suis dans ce moment, par conséquent jamais plus digne de votre amitié. Veuillez bien me la conserver, ne fût-ce qu'en faveur de tous les sentiments distingués que je vous ai voués, et qui ne s'éteindront en moi qu'avec la vie.

GENTZ.

*P.-S.* — Oserais-je vous prier de faire remettre la lettre ci-jointe à Mr. de Montjoie<sup>2</sup>. Il m'a parlé avec enthousiasme de l'intérêt que avez mis à l'impression du petit mémoire dont je vous ai tant parlé dans cette lettre. Je ne saurais assez vous en exprimer ma reconnaissance.

Si vous rencontrez *Mackintosh*<sup>3</sup>, je vous prie de lui dire que j'ai été enchanté de la lettre qu'il m'a écrite, et que je saisirai la première occasion pour lui répondre.

1. Peut-être Henry-William Paget, earl of Uxbridge, marquis of Anglesey (1768-1854), militaire et homme d'État anglais.

2. Probablement l'écrivain royaliste (1746-1816).

3. Lequel ?

